

MURS INTÉRIEURS LES SOLUTIONS SPÉCIALISÉES

DX TOILE



PEINTURE ACRYLIQUE POUR COLLAGE ET FINITION SUR TOILE DE VERRE

PROPRIÉTÉS : Facilité d'emploi - Sans odeur - Gain de temps
- Collage et finition en une seule opération.

DESTINATION : En intérieur sur murs et plafonds.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect :	Satiné brillance 17 sous 60°
Teinte :	Blanc
Densité :	1,32 +/- 0,05
Séchage :	Sec au toucher : environ 30 mn (recouvrable) Sec à coeur : 5 à 6 heures (selon la température et l'hygrométrie ambiante)
Valeur limite en UE. :	Catégorie A/a : 30 g/l 2010 Ce produit contient au maximum 16 g/l de COV
Extrait Sec Poids :	55 % +/- 0,5
Extrait Sec Volume :	41 % +/- 0,5
Rendement Moyen :	300 à 350 gr m ² par couche (selon le décor de la toile)
Conditionnement :	15 L



CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

CLASSEMENT FEU : M 1

CLASSIFICATION AFNOR : Famille I Classe 7b2 (NFT 36 005)

**TECHNIQUE
& SERVICES**
TOUTES VOS SOLUTIONS PEINTURE

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201 (Réf. DTU 59.1)

Préparation des fonds :

- Fonds neufs : imprimer les supports au DX FiX et rattraper les défauts au LISSEA.
- Fonds anciens : Lessiver les anciennes peintures, poncer les peintures brillantes.

Application de la toile de verre :

- Appliquer en 1ère couche la DX TOILE à raison de 300 à 350 gr/m², puis poser dans la couche fraîche le premier lé de toile de verre, puis le second à joint vif et ainsi de suite. Maroufler.
- Appliquer immédiatement la 2ème couche de DX TOILE servant de finition, à raison de 350 gr/m² (selon la qualité et l'absorption de la toile de verre, une seconde couche de finition pourra être nécessaire).

Matériel : rouleau polyamide texturé 20 mm, brosse.

Nettoyage : Eau.

Dilution : Prêt à l'emploi.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.

Cette fiche a été établie et corrigée le 19/02/19. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY | TÉL : 01 48 91 95 49 | FAX : 01 48 43 99 60
WWW.DURALEX-PEINTURES.COM

DURALEX
MARQUE DÉPOSÉE